

vauvert

jusqu'au 14 juin 2021

VAUVERT



concours

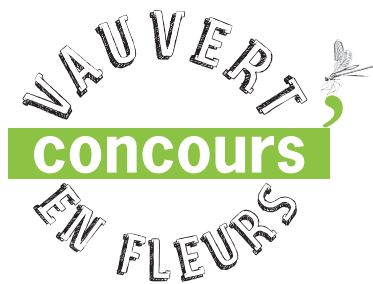
EN FLEURS



+ d'infos

direction des services techniques
Hôtel de ville
place de la Libération et du 8 mai 1945
30600 Vauvert
services-techniques@vauvert.com
04 66 73 10 96 - www.vauvert.com





La commune lance un concours de balcons, fenêtres et jardins fleuris pour égayer les rues vauverdoises et récompenser les Vauverdois qui contribuent à rendre agréable notre cadre de vie.
Cette opération s'inscrit dans la continuité des **Murs fleuris** lancée en 2018 pour encourager les Vauverdois à végétaliser leurs façades et favoriser le retour de la biodiversité en ville.
Le travail de fond que mène notre ville depuis plusieurs années pour s'adapter aux enjeux environnementaux a permis à la commune d'obtenir le label **Terre saine**.

Ce concours **Vauvert en fleurs** est destiné à tous, particuliers et professionnels.

Il intègre des critères développement durable et s'intéresse à des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement. Il prend ainsi en compte :

- des démarches de préservation de la ressource en eau (par la mise en place de paillage, de récupération d'eau de pluie...);
- la lutte contre les indésirables par des alternatives à la chimie;
- la recherche de plantes endémiques adaptées à notre climat local peu consommatrices d'eau et naturellement résistantes aux chaleurs, ou encore de vivaces plutôt que d'annuelles...

Et comme la biodiversité sait ne pas manquer de charme, on pourra aussi s'essayer à l'association de fleurs et de légumes en compositions élégantes et nourricières, ou à l'installation d'abris à insectes ou de nichoirs, pour bénéficier du travail de ces auxiliaires naturels...

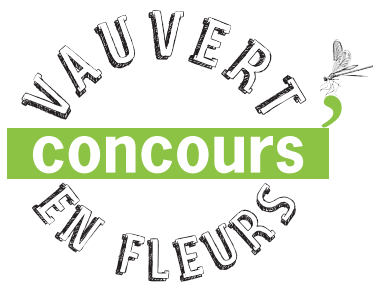


Agenda du concours :

✓ **jusqu'au 14 juin 2021** : inscriptions via le formulaire disponible sur le site internet de la ville www.vauvert.com ou directement à l'hôtel de ville et à compléter et déposer à l'accueil de la mairie ou par mail à : services-techniques@vauvert.com **avant le 14 juin 2021**.

✓ **juin 2021** : passage du jury pour le fleurissement

✓ **été 2021** : remise des prix.



Règlement du concours

Article 1 : Objectif du concours

Reconnaître et valoriser les Vauverdois qui prennent part au fleurissement de la ville en prenant soin de l'environnement, contribuent à l'Éco-Ville et par conséquent à l'amélioration du cadre de vie Vauverdois.

Article 2 : Modalités d'inscription

L'inscription au concours est obligatoire. Le concours est limité à un participant par foyer ou un représentant par entreprise.

Le formulaire d'inscription ainsi que le présent règlement sont disponibles sur le site officiel de la commune : www.vauvert.com et à l'accueil de l'hôtel de ville, place de la Libération et du 8 mai 1945. Le bulletin d'inscription dûment complété ainsi que le formulaire portant sur les pratiques du candidat en matière de développement durable doit être adressé **avant le 14 juin 2021** par :

- courrier : indiquer l'objet : Concours Vauvert en fleurs 2021 NOM et prénom du candidat ; par courrier cachet de La Poste faisant foi :

Hôtel de Ville - Direction des services techniques - Concours Vauvert en fleurs 2021

Place de la Libération et du 8 mai 1945
30600 Vauvert

- ou courriel à l'adresse électronique suivante : services-techniques@vauvert.com
- ou être déposé au bureau d'accueil de l'hôtel de ville, sous enveloppe portant les mentions ci-dessus détaillées.

Les membres du jury et les personnes de leur foyer ne peuvent concourir.

Article 3 : Déroulement du concours

Les espaces fleuris (fenêtres, terrasses, balcons, jardins et espaces professionnels) doivent être visibles de la voie publique. Le jury passera courant juin sans prévenir et sans date précise.

Article 5 : Droit à l'image

Par l'inscription au concours et selon ce règlement, les candidats autorisent la Ville de Vauvert à utiliser et publier les photos des espaces faisant l'objet du concours ainsi que celles des candidats et lauréats prises lors des animations et événements liés au concours (remise des prix...). Les candidats ne pourront en aucun cas demander de contrepartie de l'utilisation des photos.

Article 6 : Catégories

Peuvent participer au concours **Vauvert en fleurs** tous les habitants vauverdois qu'ils soient en maison individuelle ou en immeuble. Un participant ne peut s'inscrire que dans une catégorie visible de la rue suivante :

- Particuliers : balcon, terrasse, fenêtre
- Particuliers : jardin fleuri
- Particuliers : façades fleuries
- Professionnels (hôtel, restaurant, café, commerce, entreprise)

Article 7 : Composition du jury

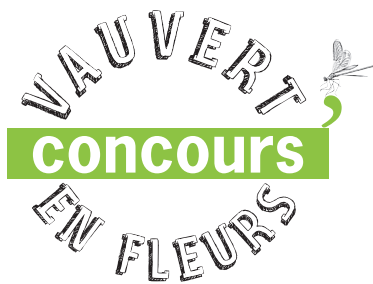
Le jury est composé au minimum d'un élu de la Ville et d'employés municipaux en charge du concours et spécialistes des espaces verts et de personnes ressources déjà parties prenantes du projet.

Article 8 : Critères de sélection

La sélection des lauréats prendra en compte les critères suivants :

1. Harmonie de la proposition (couleurs, densité, originalité, répartition, proportions par rapport au bâti, entretien général et propreté...) 5 points. Ce critère sera évalué lors du passage du jury.

2. Prise en compte des critères du développement durable écologique (diversité et choix des plantes, aménagements pour étendre la biodiversité, pour réduire les consommations d'eau...) 5 points. Le critère sera évalué selon les éléments visibles lors du passage du jury et les informations qui seront renseignées dans la fiche des pratiques à compléter.



Article 9 : Palmarès

À l'issue de la visite, un classement sera établi dans chaque catégorie. Dans chacune d'elles, le prix de la Ville de Vauvert sera attribué au lauréat s'étant particulièrement distingué sur l'ensemble des critères. Le palmarès des candidats ayant obtenu le prix de la Ville sera publié sur Vauvert.fr et dans le magazine municipal Le Mag. La presse locale sera conviée à la remise des prix et recevra par communiqué ledit palmarès.

Article 10 : Prix

La Ville encourage les participants méritants en leur attribuant selon les prix et mentions décernés des bons d'achat au 1er de chacune des catégories (un bon d'achat de 50€ chez un commerçant partenaire du concours).

Article 11 : Dispositions diverses

En cas d'arrêté interdisant l'arrosage, le jury tiendra compte de ces restrictions. La Ville de Vauvert se réserve le droit de reporter ou d'annuler le concours ou la cérémonie des prix en cas de force majeure. Le fait de participer au concours entraîne l'acceptation du présent règlement.

Renseignements sur le concours :

04 66 73 10 96

ou

services-techniques@vauvert.com

Règlement général sur la protection des données (RGPD) et le droit à l'image

En s'inscrivant au concours Vauvert en fleurs, les candidats autorisent la Ville de Vauvert à prendre et publier des photos de l'extérieur de leur logement ou commerce et de la cérémonie de remise des prix dans le strict cadre du concours.

Les candidats obtenant un prix de la Ville ou une mention exceptionnelle autorisent également la Ville de Vauvert à publier leur nom, prénom, quartier, récompense et photos évoquées ci-dessus sur ses supports de communication papiers et numériques et à les communiquer à la presse. Les candidats ne pourront en aucun cas demander de dédommagement en contrepartie de cette utilisation.

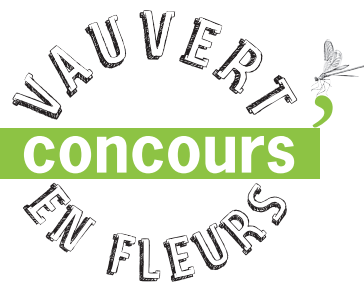
Les informations personnelles portées sur ce formulaire, ainsi que les photos évoquées ci-dessus, sont conservées et protégées par la Ville de Vauvert. Nous les utiliserons uniquement pour organiser, promouvoir et valoriser le concours.

Leur accès est strictement limité aux directions de la communication et des espaces verts et au jury du concours.

Sauf motif légitime, nous nous engageons à ne pas céder ni donner accès à des tiers à vos informations. Elles ne seront jamais vendues ou louées.

La mise à jour de vos informations peut se faire auprès de la direction des services techniques à l'adresse suivante :

services-techniques@vauvert.com



FICHE D'INSCRIPTION - 2021

à compléter et renvoyer

NOM :

Prénom :

adresse complète : résidenceAppt n° Étage.....

n° rue

Indication complémentaire pouvant aider le jury à identifier l'espace faisant l'objet du concours :

.....

.....

.....

Tél.

e-mail :

Catégories : (merci de cocher la case correspondante)

1 Particuliers : balcon, terrasse, fenêtre

2 Particuliers : jardin fleuri

3 Particuliers : façade fleurie

4 Professionnels (hôtel, restaurant, café, commerce, entreprise) :

Merci de préciser :

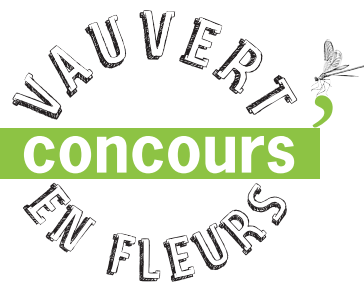
En signant ce formulaire, j'affirme avoir pris connaissance du règlement du concours, des mentions RGPD et le droit à l'image précisés sur le règlement, les accepte, et valide mon inscription au concours Vauvert en fleurs.

Fait à Vauvert, le

Signature :

Nom

Prénom



FICHE DE PRATIQUE
en matière de développement durable - 2021
à compléter et renvoyer

Type de plantes :

- potagères
- aromatiques
- vivaces
- annuelles
- espèces endémiques adaptées au climat local

Mise en place d'un paillage :

- NON
- OUI

Si oui lequel ? (merci de préciser)

.....

.....

Type d'eau utilisée pour l'arrosage :

- eau de pluie
- eau de ville
- eaux brutes

Traitements éventuels :

(merci de préciser)

.....

Présence :

- d'abris à insectes
- de nichoirs
- autre(s) (merci de préciser)

Autres actions en lien avec le développement durable : (merci de préciser)

.....

.....